

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

ANNALES
DE LA
BONNE SAINTE ANNE
DE BEAUPRÉ

Avec l'approbation de S. E. le Card. Arch. de Québec et de NN. SS. les Arch. de Montréal et d'Ottawa, les Evêques des Trois-Riv., Rimouski, St-Hyacinthe, Sherbrooke et Nicolet, et le Vic. Ap. de Pontiac.

GLORIOSA DICTA SUNT DE TE. (Ps. 86.)



ON RACONTE DE VOUS D'ADMIRABLES CHOSSES. (Ps. 86.)

O BONNE SAINTE ANNE, PRIEZ POUR NOUS.

ANNALES

DE LA

BONNE SAINTE ANNE DE BEAUPRÉ

RÉDACTEURS-PROPRIÉTAIRES : Les directeurs du Collège de Lévis.

SOMMAIRE :

Avis.—Avantages.—Heureuse année !—Etrennes aux abonnés.—
Guérison miraculeuse.—Pèlerimages à Ste-Anne de Beupré, en
1889.—Les sanctuaires dédiés à sainte Anne : II. La chapelle de
sainte Anne, à Ste-Marie de la Beauce.—Les Treiz ; fragments
épiques, (*Fin*).—De l'éducation chrétienne des enfants dans la
famille, (*Suite*).—Sainte Anne protège une communauté.—
Actions de grâces à sainte Anne.—Faveurs obtenues par sainte
Anne.—Recommandations aux prières.

Pour toutes correspondances s'adresser au Rév. C. E. Carrier,
Gérant des "Annales", collège de Lévis, Lévis. Abonnement :
35 centins pour le Canada et les États-Unis : frs. 2.50 pour la
France et les autres pays de l'union postale.

AVANTAGES.

1^o Deux messes chaque semaine, une le lundi, et
l'autre le samedi, pour les abonnés aux *Annales* qui
ont satisfait aux conditions de l'abonnement. 2^o Une
autre messe, le premier vendredi de chaque mois, pour
les abonnés défunts.

—000—

AVIS

Le manuscrit de chaque livraison mensuelle des *Annales* devant
être envoyé à l'imprimeur vers le 10 du mois *précédent*, les
correspondants qui désirent voir leurs publications paraître dans
tel numéro déterminé, sont priés de prendre leurs précautions
en conséquence.

HEUREUSE ANNÉE!

A nos chers lecteurs nous ne saurions mieux faire un souhait de bonheur pour l'année nouvelle qu'en leur disant avec saint François de Sales :

“ Or, je souhaite donc à vos chères âmes que cette année prochaine soit suivie de plusieurs autres, et que toutes soient utilement employées pour la conquête de l'éternité. Vivez longuement, saintement et heureusement entre les vôtres ici-bas parmi ces moments périssables, pour revivre éternellement en cette immuable félicité pour laquelle nous respirons.”

— 000 —

ÉTRENNES AUX ABONNÉS.

Comme “ l'ennui naquit un jour de l'uniformité ”, nous avons cru devoir varier cette année les étrennes offertes à nos abonnés.

La gravure que nous leur envoyons rappellera aux pèlerins de touchants souvenirs.

— 000 —

GUERISON MIRACULEUSE.

Après trois longs mois de silence que j'ai dû garder par obéissance, il m'est doux aujourd'hui de proclamer publiquement ma profonde reconnaissance envers la bonne sainte Anne, qui m'a obtenu du Sacré-Cœur de Jésus l'incomparable faveur d'une guérison miraculeuse.

Permettez-moi, Monsieur le Rédacteur, de vous donner quelques détails sur cette guérison, afin d'augmenter encore en vos abonnés la foi et la confiance en notre grande Thaumaturge.

Depuis quelques mois, j'étais atteinte d'une maladie dont la gravité augmentait de jour en jour, malgré les

soins attentifs et multipliés d'un habile médecin, employant tous les remèdes les plus énergiques que lui suggéraient la science et le désir de me guérir.

La dyspepsie me causait des douleurs si intenses qu'il m'était absolument impossible de prendre aucune nourriture depuis quelques semaines ; j'étais rendue au dernier état d'épuisement.

Sur la déclaration du médecin, tous les remèdes de l'art étaient impuissants à me guérir ; et il renonçait à me donner des soins à l'avenir. Nul autre que le Médecin Céleste ne pouvait me rappeler à la vie.

Mes bons parents crurent devoir faire appeler un de mes frères, prêtre, alors vicaire aux Eboulements, pour assister à mes derniers moments, tant ils étaient persuadés que la mort était inévitable. J'étais la seule à espérer contre toute espérance. Ma foi vive en la bonne sainte Anne augmentait en même temps que le danger.

A l'arrivée de mon frère bien-aimé et attendu avec impatience, je lui fis part de mon ardent désir de me rendre au sanctuaire de notre grande Thaumaturge. Il consentit à se charger de m'y conduire, ou plutôt d'y conduire un squelette ambulante, comme on m'appelait alors.

Le trajet que je fis en voiture d'Hébertville à la gare du chemin de fer à Chambord, fut des plus pénibles : ce ne fut que sous l'influence de la morphine qu'on put calmer les atroces douleurs que j'endurais ; ce fut aussi à l'aide de ce narcotique que je pus faire le reste du voyage.

J'arrivai à Sainte-Anne de Beaupré le 15 août au matin ; on me transporta immédiatement au sanctuaire, je bus de l'eau puisée à la source miraculeuse, et j'entendis une messe célébrée à mon intention. Je n'éprouvai pas de mieux ; cependant je sentais ma confiance grandir. J'étais venue avec la certitude que je serais guérie. Ma prière de tous les instants était : " Bonne sainte Anne, guérissez-moi... " Je retournai deux fois à l'église dans le cours de la journée. Le

lendemain, vendredi, on m'y transporta de nouveau dès le matin ; il me fut impossible d'y demeurer plus d'un quart d'heure, je dus prendre le lit en arrivant à la maison de pension. Vers quatre heures de l'après-midi je me sentis si mal, que ma sœur qui s'était faite ma garde-malade, alla chercher un des Révérends Pères Rédemptoristes pour me confesser ; je ne pus communier à cause des vomissemets qui se réitéraient tous les cinq ou dix minutes. Le bon Père, après m'avoir encouragée à la souffrance, à la résignation à la volonté divine, espérait me donner le saint Viatique, si je pouvais seulement être vingt minutes sans vomir.

La nuit suivante fut excessivement pénible ; des douleurs intenses me faisaient perdre connaissance ; mes yeux ne distinguaient plus rien, mes membres étaient glacés. Ceux qui m'entouraient me voyant à l'extrémité, blâmaient en quelque sorte ma famille d'avoir consenti à mon départ.

Le samedi, dix-sept, les souffrances n'avaient rien perdu de leur intensité ; je suppliai ma sœur de me faire transporter encore une fois à l'église, espérant recevoir la sainte communion. Le Révérend Père qui, la veille, était venu me confesser, hésita, craignant quelque accident, les vomissements étant encore très fréquents ; mais j'insistai, et il consentit.

Ce fut dans la chapelle de la Sainte Famille que je pus m'unir à Notre Seigneur Jésus-Christ. La vie semblait m'échapper. Le pain céleste ranima mes forces, puis je vénérâi la relique de la bonne sainte Anne. Au même moment, toute douleur disparaît... O miracle !!! je me lève soudainement, et me dirige seule vers la statue de ma Bienfaitrice. Comment lui exprimer ma reconnaissance ? comment la remercier ?

Après mon action de grâces, je me rendis à la sacristie, où je fis la rencontre d'un Révérend Père qui put constater ma parfaite guérison. Je me dirigeai vers ma maison de pension. On se préparait à venir me chercher, trouvant que j'étais bien longtemps ; l'hôtelier avait même demandé du secours pour l'aider à me transporter chez lui.

Ce nouveau bienfait de sainte Anne fut vite connu : je dus recevoir bon nombre de visiteurs, et répondre à bien des questions concernant ma longue et cruelle maladie,

Cependant, ma famille étant anxieuse de me revoir, je dus quitter sainte Anne de Beaupré aussitôt après ma neuvaine d'action de grâces terminée. Mon bon papa vint me rejoindre, et je fis avec lui sans aucune fatigue le trajet que j'avais déjà fait si péniblement il y avait quelques jours. Je me rendis même à Roberval pour y voir une de mes sœurs, religieuse au monastère des Ursulines.

Il y a trois mois que je suis guérie ; ma santé continue d'être excellente.

Gloire et amour à la bonne sainte Anne. Merci, merci, mille fois merci !

ALMA-ROSE HUDON,
Enfant de Marie.

N. D. d'Hébertville, 20 nov. 1889.

—
ATTESTATION DU MÉDECIN.

Hébertville, 14 novembre 1889.

Je, soussigné, certifie que Melle A. Hudon, d'Hébertville, à qui j'ai donné des soins continus pendant deux mois, était atteinte d'une affection nerveuse grave, d'une maladie qui cause quelquefois la mort par inanition.

Des vomissements très fréquents, incoercibles, l'empêchaient de garder aucune nourriture ; elle était de plus en proie à de vives douleurs qui ne cédaient qu'aux calmants.

Quand cette jeune personne partit pour faire un pèlerinage à la Bonne Ste-Anne, elle était dans un état de maigreur et de faiblesse extrêmes, et j'avais perdu tout espoir de la guérir ; aussi je considère sa guérison comme miraculeuse, vu surtout son caractère de soudaineté et de permanence.

Dr T. A. TALBOT.

PÈLERINAGES A STE-ANNE DE BEAUPRÉ,
EN 1889.

—
MAI.

19. Le Cercle Catholique, Québec.
26. 1er de St-Sauveur, Québec.
30. L'École Normale des Demoiselles, Québec.

JUIN.

5. 1er de St Roch, Québec.
9. L'École Normale Laval, Québec.
10. St-Augustin.
11. Milton, (Vt).
12. L'Hospice St-Charles, Québec.
13. Les Dames de la Ste-Famille et les Enfants de Marie de la Haute-Ville, Québec.
16. La Société de St-Vincent de Paul, Québec.
18. Stanfold.
18. St-Armand.
20. Lewiston, (Me).
23. Biddeford, (Me).
24. St-Alphonse de Thetford.
26. St-Jean Deschaillons.
27. Keesville, (N.-Y.).
30. Une association de la Haute-Ville, Québec.
30. La Corporation des Barbiers, Québec.

JUILLET.

1. Les Congrégations de la Ste-Vierge dirigées par les RR. PP. Jésuites, Montréal.
1. 2e de St-Sauveur.
2. Louiseville.
3. Joliette.
3. 1er de St-Pierre de Montréal.
3. St-Calixte de Somerset.
4. Nicolet.
5. St-Anselme.
6. St-Ferdinand d'Halifax.

7. 3e de St-Sauveur. Les Hommes.
8. St-Joachim.
9. St-Pierre les Becquets.
9. Ste-Anne de la Pérade.
9. 1er de Ste-Croix.
9. St-Alphonse de Granby.
10. 1er de St-Jean Bte de Québec.
10. St-Gervais.
11. Deschambault.
11. Ste-Emélie.
11. St-Cœur de Marie.
11. Boucherville.
11. Le Rosaire Vivant, Québec.
12. St-Tite des Caps.
14. St-Jacques de Montréal.
14. 4e de St-Sauveur. Les Enfants de Marie.
15. St-Jean Port Joli.
15. St-Nicolas.
15. St-Ubald.
16. St-Thomas de Pierreville et Sorel.
17. St-Ambroise.
17. St-Joseph, (Beauce).
17. Ste-Philomène de Trobinière.
18. Arthabaska.
18. Holyoke, (Mass).
18. St-François de Montmagny.
18. 5e de St-Sauveur.
19. Ste-Pétronille.
21. 1er de Ste-Anne de Montréal.
21. 6e de St-Sauveur. Les Jeunes Gens.
21. Congrégation des Jeunes Gens de la Haute-Ville,
Québec.
21. 1er de St-Joseph de Lévis.
22. 1er de Sherbrooke.
23. Rivière Ouelle.
23. D'Israëli.
24. 1er des Trois-Rivières.
25. Batiscan.
25. St-Jean et St-Laurent, (Ile d'Orléans).

- 28. Congrégation des Hommes. St-Roch, Québec.
- 28. Dames du S. Cœur Québec.
- 29. 1er de N. D. de Lévis.
- 30. Frelicksburg.

AOUT.

- 4. 2e de St-Pierre de Montréal. Les Hommes.
- 4. 7e de St-Sauveur. Les Hommes.
- 4. 2e de St-Roch. Union de St-Joseph.
- 4. St-Pierre de la Rivière du Sud et Berthier.
- 5. St-François, (Beauce).
- 5. L'Islet.
- 6. Roberval.
- 6. Baie St-Paul.
- 7. St-Guillaume d'Upton.
- 7. Les Eboulements.
- 8. La Rivière du Loup.
- 9. La Grosse Ile.
- 11. 2e de St-Jean-Bte, Québec. Union de St-Joseph.
- 11. 2e de St-Joseph de Lévis.
- 11. St-Romuald.
- 11. Ste-Marie, (Beauce).
- 12. St-Médard de Warwick.
- 12. St-Michel de Bellechasse.
- 18. St-Hyacinthe.
- 18. 3e de St-Roch. Union de Prières.
- 22. 2e des Trois-Rivières.
- 22. St-Narcisse.
- 25. Beauport.
- 25. Sillery.
- 25. 2e de N. D. de Lévis.
- 25. 2e de Ste-Anne de Montréal.
- 31. Les Sœurs de la Congrégation. (St-Roch).

SEPTEMBRE.

- 5. Waterville, (Me).
- 5. Les Sœurs de Charité, Québec.
- 8. Le Chœur de la Congrégation de St-Roch.
- 8. 3e de St-Joseph de Lévis.

- 9. 2e de Sherbrooke.
- 15. 3e de St-Jean-Bte, Québec.
- 15. St-David.
- 15. 3e de N. D. de Lévis.
- 19. Ste-Sophie.

OCTOBRE.

- 3. 2e de Ste-Croix.
- 4. L'Ange-Gardiën.

NOVEMBRE.

- 24. Société de St Vincent de Paul, section St Joseph de St-Roch.



LES SANCTUAIRES DÉDIÉS A SAINTE ANNE.

II

CHAPELLE DE SAINTE ANNE A SAINTE-MARIE DE
LA BEAUCE.

Sainte-Marie de la Beauce est une des belles et des plus anciennes paroisses de l'archidiocèse de Québec. Située dans une vallée superbe, cette paroisse est traversée en toute sa longueur par la rivière Chaudière d'où la vallée elle-même a reçu le nom. La voie publique longe presque partout les bords sinueux de la rivière aux ondes généralement tranquilles et lentes. Ici et là des clos verdoyants, des demeures élégantes qui paraissent à travers les bosquets, de longues rangées d'ormes séculaires ombrageant le chemin, donnent à toute la contrée un agréable aspect. En remontant la rive nord est de la rivière, on rencontre une population plus dense à mesure que l'on approche de l'église paroissiale, et à une distance d'à peu près un mille de l'église, on trouve une chapelle, riche en pieux souvenirs, consacrée à la bonne sainte Anne.

La première chapelle fut construite en 1778 avec la permission de Mgr Briand, évêque de Québec, sur le domaine seigneurial et par la générosité de M. Gabriel Taschereau et de sa vertueuse femme, aïeux du cardinal archevêque de Québec. Cet acte de foi, tout en répondant à la religion de monsieur et de madame Taschereau, satisfaisait aussi la piété des habitants de la Beauce qui, en grande partie, natifs de la côte de Beaupré et de l'Isle d'Orléans, supportaient avec peine l'éloignement du sanctuaire vénéré de la bonne sainte Anne. Cette chapelle, construite en bois, subsista jusqu'en 1828. La chapelle actuelle a été érigée près de l'emplacement de l'ancienne, sur un terrain fourni à la fabrique de Sainte-Marie par les descendants de M. Gabriel Taschereau. Des quêtes faites dans toutes les paroisses du comté assurèrent un montant suffisant pour le coût de la construction. C'est une bâtisse en pierre de 35 sur 90 pieds environ, d'un style bien simple, qui n'offre de remarquable qu'un rare cachet de piété qui impressionne tous ceux qui pénètrent dans ce sanctuaire de la prière et de la miséricorde. La voûte est en bois ; la chaire parfaitement sculptée, serait, d'après une tradition, une précieuse relique de l'antique chapelle des Jésuites de Québec. Un reliquaire renfermant une relique de sainte Anne, déposé sur un autel modeste au dessus duquel est suspendu un tableau de la Sainte ; une statue du Sacré Cœur de Jésus, une de la sainte Vierge, une de saint Joseph, et enfin une autre de sainte Anne, forment à peu près toute l'ornementation du sanctuaire où l'on vient avec tant de confiance répandre des prières ferventes, demander des faveurs, recueillir les bienfaits spirituels et corporels que la Sainte se plaît à distribuer à ceux qui l'invoquent avec un cœur sincère.

Pendant bien des années la chapelle de Sainte-Marie fut, pour la contrée de la Beauce principalement, le lieu de pèlerinage des dévots serviteurs de sainte Anne. Les *ex-votos* exposés dans le sanctuaire attestent la

religion des fidèles et le crédit de la Sainte. Témoins des grâces multipliées dues à l'intercession de sainte Anne, les curés de Sainte-Marie ont obtenu du Saint-Siège et de l'Archevêque de Québec des faveurs spirituelles dont peuvent jouir ceux qui fréquentent ce sanctuaire. Tous ces précieux encouragements à la piété ont contribué à entretenir la dévotion, et la ferveur du peuple de la Beauce ne s'est pas ralenti. Voici ce que dit à ce sujet un témoin oculaire :

“ La fête de sainte Anne a toujours été célébrée avec grande pompe et grand concours de toutes les paroisses de la Beauce et des environs. La dévotion des fidèles de cette partie de la Beauce n'a pas diminué, car nous voyons un grand nombre de ces fidèles venir dans le cours de l'été en pèlerinage à la bonne sainte Anne de la Beauce. Le Saint Sacrement est conservé depuis le premier de mai à la Toussaint, et il y a un indult qui étend aux mois de juillet et d'août une indulgence plénière qui, autrefois ne pouvait se gagner qu'au jour de la fête de sainte Anne..... Tous les lundis et tous les jeudis depuis le premier de mai au premier novembre, on y dit une messe basse, ou le plus souvent on y chante une messe pour l'avantage des fidèles qui viennent en grand nombre en pèlerinage à la chapelle. Dans tout le cours de la saison de l'été, l'affluence est toujours considérable

C'est une persuasion commune chez les habitants de la Beauce que la contrée a été mainte fois préservée par sainte Anne des graves accidents que semblait devoir causer la crue énorme et soudaine de la Chaudière. Cette rivière qui porte vers le Saint Laurent ses ondes limpides et calmes, dans son lit peu profond, a parfois des crues effrayantes. Dans quelques heures ses eaux se gonflent de plusieurs pieds et débordent sur les rives à deux, trois pieds de hauteur, jusqu'à une distance de dix arpents et plus de chaque côté, selon que les côtes sont plus ou moins éloignés. Cette rivière qui, dans les temps ordinaires, mesure à peine trois cents pieds d'une rive à l'autre, prend alors

l'apparence d'un fleuve en certains endroits. Grâce à la maternelle protection de la bonne sainte Anne, que la religieuse population de la Beauce invoque avec ferveur, on a peu de malheurs à déplorer. Ajoutons à ce bienfait insigne une foule de guérisons et de faveurs spirituelles sans cesse obtenues et attribuées à la Sainte, et nous ne serons point surpris de la confiance de ce peuple de foi envers sainte Anne.

Pour terminer cette étude nous rapporterons un fait arrivé il y a environ 45 ans, où il serait difficile de ne pas découvrir l'intervention miséricordieuse de sainte Anne. Deux frères bûchaient ensemble dans la forêt. Par un de ces accidents que l'on dit provenir de l'inprudence, mais que l'on doit attribuer à la Providence qui conduit tout, l'aîné coupa avec sa hache le talon du pied droit à son jeune frère. Les hommes de l'art prétendent qu'une plaie de cette espèce est d'une cure malaisée. L'évènement prouva leurs dires. C'était au mois de novembre. Durant tout l'hiver, le pauvre infirme resta dans la mai-on à endurer par moments des douleurs atroces. Nous étions enfant, mais nous nous rappelons, comme si la chose s'était passée hier devant nous, comme il était triste de voir souffrir ce pauvre jeune homme, quand il fallait soigner la plaie, que nous voyons encore en frémissant, et qui semblait ne vouloir pas guérir. Vers le printemps, un mieux sensible commença à faire espérer une guérison qui n'arrivait pourtant point. La plaie était plus petite et moins douloureuse, mais ne se fermait pas, et retenait toujours le cher infirme dans l'impuissance d'agir, surtout de se chausser.

A cette époque on parlait beaucoup de la colonisation des Bois Francs, dans les cantons de l'Est. Un grand nombre de cultivateurs de notre paroisse et des paroisses des alentours allaient visiter ces lieux dont on vantait la fertilité et les facilités de colonisation. Le plus âgé des frères de notre infirme voulut comme tant d'autres, s'assurer par lui-même de toutes les choses que l'on racontait, et tenter fortune sur ces

terres nouvelles, si les avantages à espérer étaient bien ceux que l'on disait. La localité principalement en réputation était près du lac Saint-François, distant d'environ 25 lieues. Il fallait parcourir une partie du chemin à pied, cela va sans dire, et pour notre aspirant colon, tout le chemin depuis la chapelle Sainte-Anne, auprès de laquelle il devait passer. Notre jeune infirme conçut le projet humainement insensé d'entreprendre le voyage, ayant un secret pressentiment que dans le trajet il serait guéri par sainte Anne. Il témoigna un désir si vif de partir et une confiance si ferme en sainte Anne, que ses parents, cédant à ses instances, le laissèrent aller, pensant bien qu'à moins d'une intervention surnaturelle, le terme du voyage serait le sanctuaire de la Sainte. Pour lui, il comptait bien que le terme de ses douleurs serait ce même sanctuaire. Que se passa-t-il dans le cœur de notre jeune homme pendant son entretien avec sainte Anne ? nous n'avons pas souvenance qu'il l'ait jamais raconté. La prière confiante de cette âme sincère et encore jeune dut monter comme une flèche embrasée jusqu'au trône de la Sainte. Une chose certaine, c'est qu'au sortir de la chapelle notre jeune homme se trouva soulagé, mieux, tellement mieux qu'il pût entreprendre et accomplir à pied tout le reste du voyage, c'est-à-dire au delà de 40 lieues, sans ressentir plus d'incommodités que celles qui résultent d'une longue marche. A son retour dans la famille il était parfaitement guéri.—N.

LEZ-BREIZ.

FRAGMENTS EPIQUES.

(Fin)

Le vieil ermite, entendant ces paroles, sauta à bas de son lit ;
 Et il allama une petite torche de résine, et il alla ouvrir la porte.
 Or, quand la porte fut ouverte, il recula épouvanté,
 En voyant s'avancer un spectre tenant dans ses deux mains sa tête ;
 [horrible.

Les yeux pleins de sang et de feu, tournoyants d'une manière
 [Dieu qui l'a permis.

— Silence ! vieux chrétien, ne vous effrayez pas, c'est le Seigneur
 [temps ;

Le Seigneur Dieu a permis aux Franks de me décapiter pour un
 [vous le voulez,

Et maintenant il vous permet à vous-même de replacer ma tête, si
 Parce que j'ai été débonnaire et secourable à mes sujets.

— Si le Seigneur Dieu me permet de replacer votre tête, selon mon
 Parceque vous avez été débonnaire et secourable à vos sujets ;
 [et Esprit !—

Que votre tête soit remplacée, mon fils, au nom de Dieu, Père, Fils
 Et par la vertu de l'eau bénite, le fantôme devint homme.
 Quand le fantôme fut devenu homme, l'ermite parla de la sorte :

— Maintenant vous allez faire pénitence, rude pénitence avec moi ;
 [votre cou ;

Vous porterez pendant sept ans une robe de plomb cadénassée à
 [l'eau à la fontaine au sommet de la montagne.

Et chaque jour, à l'heure de midi, vous irez, à jeun, chercher de
 [je le dis.—

— Qu'il soit fait selon votre sainte volonté ; comme vous le dites,
 Quand les sept ans furent révolus, sa robe écorchait ses talons ;
 [jusqu'à sa ceinture ;

Et sa barbe, devenue grise ainsi que sa chevelure, descendait
 A le voir, on eût dit d'un chêne mort depuis sept ans.
 Quiconque l'eût vu ne l'eût pas reconnu ; [bois vert.

Il ne le fut que par une dame vêtue de blanc qui passait sous le
 [ce bien toi !

Elle le regarda et se mit à pleurer :— Lez-Breiz, mon cher fils, est-
 [de ton fardeau ;

Viens ici, mon pauvre enfant, viens ici que je te décharge bien vite
 [sainte Anne d'Armor.—

Que je coupe ta chaîne avec mes ciseaux d'or : je suis ta mère,

II

Or, il y avait sept ans et un mois que son écuyer le cherchait
Et son écuyer disait ainsi en cheminant par le bois d'Helléan :

— Si j'ai tué son meurtrier, je n'en ai pas moins perdu mon cher
[partout.
[seigneur. —
[d'un cheval.

Alors il entendit à l'extrémité du bois les hennissements plaintifs
Et le sien, mettant le nez au vent, y répondit en caracolant.
Arrivé à l'extrémité du bois, il reconnut le cheval noir de Lez-Breiz.

[ne buvait ;
Il était près de la fontaine, la tête penchée, mais il ne paissait ni
Seulement il flairait le gazon vert et il grattait avec les pieds
Puis il levait la tête et recommençait à hennir lugubrement ;
A hennir lugubrement ; quelques-uns dirent qu'il pleurait.

[fontaine, qui est-ce qui dort sous ce tertre ?
— Dites-moi, ô vous, vénérable chef de la famille, qui venez à la
[il sera renommé ;

— C'est Lez-Breiz qui dort en ce lieu ; tant que durera la Bretagne
[Franks !

Il va s'éveiller tout à l'heure en criant, et va donner la chasse aux
D'après M. DE LA VILLEMARQUÉ.

— 00 —

DE L'ÉDUCATION CHRÉTIENNE DES ENFANTS DANS LA FAMILLE.

(Suite.)

Se marier, c'est pour l'homme aussi bien que pour la femme, s'engager dans une servitude qui se convertit même quelquefois en amertume ; et le lien du mariage est si étroit qu'il ne peut se rompre au gré de la volonté. Il est donc prudent de réfléchir longuement et beaucoup avant de s'engager. C'est pourquoi vous devez enseigner à vos enfants à conserver leur virginité, et leur dire que si les illusions et les songes ne la flétrissent pas, on ne saurait la perdre, hors du mariage, sans commettre un péché mortel. Que d'autres pensent ce qu'ils voudront ; à mon humble avis, si les femmes commettent moins de péchés que les hommes, c'est surtout parce qu'elle tiennent à conserver leur chasteté, et Dieu, touché de cette vertu, les comble de ses grâces et les fait arriver au ciel en plus grand nombre.

Lorsque vos enfants parviendront à l'âge de puberté, il faudra leur faire sérieusement examiner les deux états du célibat ou du mariage, et leur montrer la grandeur du premier, si cher à Dieu qu'il prend pour ses épouses toutes les vierges, et les pare ordinairement de vertus plus grandes que les autres. Faites-leur comprendre quelle belle et précieuse chose est la liberté de cet état, exempt des inquiétudes et des peines sans nombre qu'éprouvent surtout les époux mal assortis, ou ceux qui étant pauvres, ont à élever beaucoup d'enfants. Cependant ne pressez pas, n'insistez pas, ne paraissez pas leur indiquer la voie à suivre, mais après leur avoir exposé le pour et le contre, laissez-leur le choix, et ne leur ôtez pas cette liberté que Dieu a donnée à toute créature humaine, d'être maîtresse absolue d'elle-même sur ce point. Si vos enfants choisissent la meilleure part, encouragez-les, aidez-les, et témoignez-leur une nouvelle tendresse, en raison de leur vertu nouvelle qui les fait monter au rang des anges, puisque les vierges sont les anges de la terre.

Si après avoir bien examiné les graves inconvénients du mariage, ils se déterminent pour cet état, conseillez-les d'une manière prudente. Dites à votre fille, tout en se soumettant au joug marital, à ne pas céder sa liberté pour de l'argent. Celui qui épouse une femme d'un rang plus élevé que lui, ou maîtresse d'une dot considérable, ou parée de cette rare beauté que tout le monde admire, peut se dire vendu à une femme, et il provoque la jalousie de sa famille. De même la femme qui recherche une alliance au-dessus de son rang, ou un mari qui ne l'épouse que pour sa fortune, peut dire qu'elle ajoute encore la servitude au poids naturel de son joug. C'est pourquoi vous devez dire aux uns comme aux autres : *Ambula cum tuis* :—" Unis-toi à qui te semble ;" et les y aider autant qu'il sera en vous, sachant que : *Non bene pro toto libertas venditur auro* : " Tout l'or du monde ne vaut pas la liberté."

(A suivre)

—

SAINTE ANNE PROTÈGE UNE COMMUNAUTÉ.

Tournai, Belgique.

Monsieur le Rédacteur,

Notre établissement est redevable à sainte Anne d'un bien grand nombre de faveurs : l'an dernier, je lui demandai un nombre déterminé d'élèves internes : j'ai reçu exactement ce nombre. Cette année, nous présentions 71 élèves au concours, établi par le gouvernement entre toutes les écoles du pays. Je demandai à sainte Anne 70 prix ou dipômes : ce nombre fut obtenu. Dans quelques jours, nous commencerons une neuvaine d'actions de grâces ; neuf messes seront dites dans l'église des Révds Pères Rédemptoristes de notre ville. Nous avons ici le Père Paquay qui a été autrefois au Canada ; il est aussi un grand serviteur de sainte Anne.

FR. M. JOSEPH.

— 000 —

ACTIONS DE GRACES.

—

STE-ANNE DE CHICOUTIMI.—Il y a huit ans que je souffrais d'une hernie qui m'empêchait souvent de travailler. Il y a un an et demi, je tombai si malade de ce mal que le médecin m'avoua qu'il était grand temps d'appeler le curé et de me préparer à mourir. Je me recommandai aux prières de notre curé, lui disant qu'il serait mieux écouté que moi, que pour moi, sainte Anne ne voulait pas de mes prières. C'est alors que je fis une promesse à sainte Anne : celle de venir à Beaupré. C'est ce que j'ai fait l'année dernière, et j'ai été mieux depuis.

Cependant je devais toujours porter un bandage. Voilà un an que je suis venu. Je viens encore cette année remercier la bonne sainte Anne et lui demander une guérison complète. J'ai enlevé mon bandage ce matin et je suis très bien. Je m'en vais remercier sainte Anne et lui laisser mon bandage comme ex-voto.

P. T.

EAST BRIGHTON, VT.—Il y a six ans je commençai à ressentir de grandes douleurs au côté gauche. Depuis trois ans le mal s'était aggravé au point de m'empêcher de travailler. Une autre source de souffrances vint s'unir aux premières en octobre dernier. Par accident, je reçus un coup, ce qui me fit souffrir beaucoup et me retint au lit. J'aurais voulu supporter toutes ces souffrances pour l'amour de Dieu, mais une mère à la tête d'une famille s'attriste à la vue de ses enfants négligés par suite du manque de santé. En novembre, je m'adressai au *Secours des malades* à la bonne sainte Anne, et je promis un pèlerinage à son sanctuaire de Beaupré. Je demeurai encore dix jours au lit, mais à vrai dire, je commençai à prendre du mieux, du moment que je fis ma promesse. La santé est revenue peu à peu. Aujourd'hui je suis guérie et capable de travailler. Aussi je suis heureuse de m'acquitter de ma promesse, et de publier ma guérison à la louange de la bonne sainte Anne.—Mme A. L.

PETITE RIVIÈRE ST-FRANÇOIS.—Il y a trois ans que je souffrais d'un mal de jambes ; c'était un rhumatisme inflammatoire. Quand je tombai la première fois, je fus huit jours au lit, puis je restai presque incapable de travailler. L'année dernière, je vins en pèlerinage à Beaupré et je me trouvai bien mieux. Mais, pour quelques choses que je regarde comme des infidélités dans mes promesses à la bonne sainte Anne, je retombai encore malade avec des souffrances peut-être plus grandes que les premières. Aujourd'hui, je suis revenue prier ma bonne Mère, sainte Anne, et lui renouveler mes promesses ; aussi je publie à sa louange que pendant la messe, surtout à la communion et à la vénération des saintes reliques de la grande Thaumaturge, je me suis trouvée bien mieux et capable de reprendre mes occupations.

Reconnaissance à la bonne sainte Anne.—Mlle M. S.

FAVEURS OBTENUES PAR SAINTE ANNE (1)

Guérison due à la grande thaumaturge. *E. T., Menomenee.*—Quatre faveurs obtenues. *Anonyme.*—Reconnaissance à la bonne sainte Anne. *E. C., l'Islet.*—J'ai obtenu des faveurs signalées. *Abonnée. Fraserville.*—Maladie revenue pour punir mon ingratitude. *M. V. A., Wonsoket.*—Malheur réparé après invocation à la bonne Sainte. *Haverhill.*—Guéri d'une inflammation d'intestins. *A. M., St-Rose de Lima.*—Maladie disparue. *L. T., St-Thomas.*—Guérison et autres faveurs. *S. M., St-Raymond.*—J'ai été guérie d'un mal de côté et de jambe. *Z. B., Ancienne Lorette.*—Guérison d'un mal de jambe. *E. V.*—Deux guérisons et deux faveurs obtenues. *Dme J. B. H.* Autres guérisons. *Mlle A. F., l'Islet.*—Mère et enfant guéris. *Napierville.*—Guérison complète et instantanée d'un violent mal de dents. *M. C. Inst.*—J'ai été guéri d'une maladie jugée incurable. *A. B.*—Je viens remercier sainte Anne qui a guéri ma mère d'une maladie grave. *J. D. A. M., St-Charles.*—Voyageur atteint d'une maladie et guéri par l'intercession de sainte Anne. *A. G., Ste-Ursule.*—Après une perte considérable, je me désespérais quand il me vint à l'idée de m'adresser à la bonne Sainte. J'ai été exaucé. *St-Ursule.*—Affaire menée à bonne fin. *Dme N. D., St-Mathieu.*—Plusieurs faveurs obtenues. *F. L., Shawenegan.*—Guérison obtenue. *E. G.*—Faveur obtenue. *Dme P. B. W., Fitchburg.*—Reconnaissance. *Dme D. Meriden, Conn.*—Je dois à sainte Anne bien des faveurs spirituelles et temporelles, entr'autres la cessation d'une tempête qui menaçait d'engloutir un bateau chargé de pèlerins. *V. L., St-Jean, I. O.*—Après avoir vainement essayé plusieurs remèdes je m'adressai à sainte Anne et je suis guérie. *B. L., St-Jean, I. O.*—Mon mari a été guéri de convulsions épileptiques. *Dme A. J., Oakdale.*—J'ai été guérie d'une peine d'esprit. *Dme A. G., Springfield.*—Trois faveurs obtenues. *F. B.*—J'ai été exaucée trois fois. *Dme C. C.*—Autres grâces. *Manchester.*—Opération menée à bonne fin. *Dme J. M., St-Foye.*—Mère de famille guérie. *A. F., Houghton.*—Mon père a été guéri d'un mal de reins. *R. A. B., Brunswick.*—Deux faveurs. *H. M.*—Merci à sainte Anne pour une guérison. *Thompsonville.*—Reconnaissance à sainte Anne pour la guérison de mon père. *Abonné.*—Honneur à sainte Anne, avocate triomphante des cœurs désespérés. Guérison d'un enfant. *Dme P. L., Pawtucket.*—Reconnaissance à sainte Anne pour l'heureuse issue d'un procès. *T. P. C., Pointe-du-Lac.*—Deux guérisons obtenues. *l'Islet.*—Grands remerciements à sainte Anne pour deux guérisons.

(1) Conformément au décret d'Urbain VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation de ces faits.

Dme E. P., Salmon Falls.—Guérison d'un enfant. *A. D., St-Pic.*—Maladie guérie. *Hancock.*—Enfant guéri. *A. L. R., Willow City.*—Guérison d'un mal de côté. *M. L. M., Sorel.*—Grâce à la bonne Sainte mon mari est maintenant guéri. *Dme D. B., Cap St-Ignace.*—Père de famille guéri. *J. D.*—Maladie guérie. *Dme P., Pascoage.*—Guérison obtenue. *G. E., Rivière Ouelle.*—Sainte Anne a guéri mon père. *A. D., St-François du Lac.*—Guérison d'un enfant. *L. C., Chevalier, Ont.*—Faveur obtenue. *Melle F. T. R. de L.*—Préservée d'une maladie. *Abonnée, N. B.*—Maladie nerveuse guérie grâce à sainte Anne. *Jeune Lorette.*—Ma petite fille a été parfaitement guérie. *V. F., Oscoda.*—Ma santé est maintenant assez bonne pour que je puisse vaquer à mes occupations. *T. G., St-Grégoire.*—Guérison obtenue. *M. B., St-Damien.*—Grâces spéciales. *Dme C. A. B., G. T. Mich.*—Guérite après une maladie de deux mois. *Dme J. G., Bay City.*—J'ai été exaucée. *Dme C. G., Alder Brook.*—Grâce à sainte Anne j'ai été promptement ramenée à la santé. Mon enfant a aussi été guéri d'un mal d'yeux. *Dme B. D., Ste-Julie.*—Sainte Anne m'a guérie. *Dme L. B. L., Ste-Marie.*—La grande Sainte a manifesté en notre faveur son crédit auprès de Dieu. *Anonyme.*—Plusieurs guérisons et plusieurs faveurs. *M. P., St-Elie.*—Maladie guérie. *Anonyme.*—J'ai été guérie du mal d'yeux. *V. C., Manchester.*—Je souffrais beaucoup d'une tumeur au côté. Après avoir épuisé les remèdes, ne sachant que faire, je m'adressai à sainte Anne et je suis guérie. *Dme J. T., Lewiston.*—Dyspepsie guérie. *Mlle V. P. Sorel.*—Guérite d'une dangereuse maladie. *Une Dame, Glens Falls.*—Plusieurs faveurs. *St-Laurent, I. O.*—Sainte Anne a guéri mon enfant. *E. M., Benson.*—Guérite de la paralysie. *Dme A. C., Sherbrooke.*—Guérisons dues à sainte Anne. *Dme H. S., Woonsocket.*—J'ai été guéri d'un mal inconnu. *J. B. C., Hull.*—Je me suis recommandé à sainte Anne dans deux maladies souffrantes et j'ai été guérie. *Dme A. M., St-Ignace.*—Guérison d'un mal de gorge. Autre faveur. *D. C. C., St-François du Lac.*—Guérison d'un violent mal de dents. *Dme N. F., St-Guillaume.*—Faveur obtenue. *A. G.*—La bonne sainte Anne m'a sauvé la vie. *Mlle D. A. G., Lower Abongoggin.*—Mon enfant a été guéri d'une maladie dangereuse. *Pointe-aux-Trembles.*—Enfant guéri du mal d'yeux. *V. L. G., North Bay.*—Dyspepsie guérie. *Dme D. L. G., Ste-Anne de la Pêrade.*—Grâce obtenue. *Dme C. E., St-Alban.*—Guérison complète d'une maladie grave. *Dme A. B., Batiscan.*—Conversion obtenue. Mille remerciements à la bonne sainte Anne. *Dme F. L., Foresdale, R. I.*—Soulagement dans une maladie. Autre grâce particulière. *Dme E. D., Essexville.*—Guérison et faveurs obtenues. *F. K., l'Islet.*—Guérison due à la bonne sainte Anne. *Dme A. C. D., Lévis.*—Après m'être recommandée à sainte Anne j'ai obtenu ma guérison au bout de quelques semaines. *Mlle S. B., Fraserville.*—Mes enfants ont tous été guéries d'une

maladie dangereuse. Reconnaissance éternelle. *D. L. L., Anse-du-Cap.*—Guéri des fièvres typhoïdes. *Anonyme*—Faveur obtenue. *F. X. N., Brunswick.*—Guérison d'un mal d'yeux. *Dme J. P., St-John.*—Enfant guéri. *Dme P.*—Merci, ô bonne sainte Anne, pour les deux grandes grâces que vous m'avez accordées. *Dme L. D. Cheboygan.*—Guérison d'une petite fille. Enfant guéri d'un mal genoux. *M. P. B., Toledo.*—Somme d'argent retrouvée. *Dme P. H., Centreville.*—Faveurs obtenues. *Dme L. L., et J. C., St-Michel d'Yamaska.*—J'accroplis la promesse que j'ai faite de publier ma guérison. *A. B., St-Thomas.*—J'ai été guérie d'une maladie qu'on jugeait incurable. *C. C., Lévis.*—Plusieurs faveurs obtenues. *A. G., St-Ursule.*—Sainte Anne m'a secourue. *Une Zélatrice, Trois-Rivières.*—J'ai été guéri. *St-David*—Deux personnes ont été guéries grâce à sainte Anne. Plusieurs faveurs. *M. R., Fond du Lac.*—Depuis longtemps je souffrais d'une maladie de l'estomac, mes prières et ma confiance m'ont valu ma guérison. *Dme N. J. D.*—Plusieurs faveurs obtenues. *Mlle A. D., Ste-Perpétue.*—J'ai demandé ma guérison et j'ai été exaucée. *Dme A. L., St-Cyrille.*—Guérison d'un mal de jambe. *C. B., St-Casimir.*—Faveur obtenue. *P. L., Faubourg St-Jean.*—Maladie guérie. *Dme P. G.*—Guérison et grâce accordée. *D. B., Cap-Rouge.*—Grâce particulière due à la bonne Sainte. *Dme M. G., Somerset.*—Deux guérisons obtenues. *D. G. L.*—Guérison d'un mal de jambe. Protection spéciale. *E. N., St-Jean Deschaillons.*—Grâce obtenue. *Dme E. L., St-Cyprien.*—Nous avons été préservés des fièvres typhoïdes. *Dme S. R., Louiseville.*—J'ai obtenu ma guérison. *Dme A. R., St-Ursule.*—Une personne, menacée de mort prochaine, au dire des médecins, a été guérie après invocation à sainte Anne. *St-Anaclet.*—Amour et reconnaissance à la bonne Sainte pour ma guérison et pour d'autres faveurs. *Dme E. N., N. Adams.*—J'avais reçu un coup bien grave et je dois ma guérison à sainte Anne. *St-Thécle.*—Trois personnes remercient le bon Dieu des grâces obtenues par sainte Anne. *Lachine.*—Mes enfants sont guéris. Je dois aussi ma santé à l'intercession de Sainte-Anne. *Dme B. St-Alexandre.*—Après avoir reçu les soins de trois médecins inutilement, j'ai obtenu de la bonne sainte Anne une guérison complète. *L. P., Arthabaskaville.*—Guérison obtenue après la promesse de faire publier dans les Annales. *Dme M. L., Lotbinière.*—Faveur obtenue. *Dme C. R., Montréal.*—Guéri de la surdité. *A. C., St-Guillaume.*—Reconnaissance. *Abonné, Brunswick.*—J'ai obtenu la guérison de deux enfants. *Dme E. L., Fall River.*—Faveurs obtenues. *Dme M. H., Nouveau Canada.*—Ma sœur a été grandement soulagée. *St-Cuthbert.*—Mon mari a été guéri du mal d'yeux. *Anonyme.*—Plusieurs guérisons. *A. B., Putnam.*—Mon enfant tombait dans des convulsions. La prière que j'ai adressée à sainte Anne a été exaucée. *Dme J. P., Lyon Mountain.*—Faveur obtenue. *St-Bonaventure d'Yston.*—Reconnaissance. *Dme A. R.,*

St-André.—J'ai été préservé ainsi que ma famille. Guérison d'une tumeur. *C. P.*—Deux grâces temporelles. *E. H. T., Robichaud, N. B.*—J'ai été protégé. Reconnaissance éternelle. *J. R., St-Charles.*—J'accomplis ma promesse en publiant ma guérison. *Dme L. F., Frampton.*—Protection visible de sainte Anne. *Dme L. L., Brunswick.*—Plusieurs faveurs obtenues. *Dme A. P., Baie St-Paul.*—Mon enfant nous est revenu sain et sauf. *A. S., Lawrence.*—Sainte Anne a sauvé mon mari de la mort. *M. G., St-Marc.*—Toutes mes prières à sainte Anne ont été exaucées. *A. C., Fitchburg.*—Grâce obtenue. *Delle H. M., Ste-Sophie.*—Prompte guérison. *H. P.*—Enfant guéri du mal d'yeux. *Dme N. C.*—Autre guérison. *N. C.*—Plusieurs faveurs. *St-Norbert.*—Préservée d'une maladie. *Dme A., St-Hyacinthe.*—Reconnaissance. *A. M., St-Michel.*—J'ai été exaucée. *Dme F. P., St-Raymond.*—Nous avons été tirés d'un grand embarras financier. *Anonyme.*—Après une invocation à sainte Anne, j'ai retrouvé de l'argent perdu. *Dme T. B., St-Lambert.*—Grâce particulière. Santé recouvrée. *Dme Z. B., St-Grégoire.*—Merci, bonne sainte Anne. *Dme M. B., St-Foye.*—Guéri du mal de dents et du mal d'oreilles. *J. D., St-David.*—Guérison d'un enfant. *Anonyme.*—J'étais affectée d'une violente oppression qui ne me laissait de repos ni jour ni nuit, j'eus recours à sainte Anne et tout est disparu. *Dme H. G., St-Sauveur.*—Maladie d'estomac guérie. *Dme C. B., Cap St-Ignace.*—Grâce de vocation et deux autres faveurs obtenues. *Anonyme.*—Grâce à sainte Anne ma santé me permet de continuer mes études. *M. C., St-Venant.*—Emploi trouvé. *Dme L. M., Red Lake Falls.*—Deux enfants guéris de la diphtérie. *Dme M. B., Ile Perrot.*—J'ai eu le bonheur d'être exaucée. *Mlle V. P., Osseo.*—Guérison obtenue. *C. P. L., Minneapolis.*—Mère de famille particulièrement reconnaissante. *Dme H. G., Manchester.*—Faveurs obtenues. *Dme C. B., East Lake.*—Succès dans une entreprise. Paix rétablie dans une famille. *Winsted.*—Paralysie guérie. *Dme M. L., St-George, Windsor.*—Sainte Anne a mis fin à mes souffrances qui duraient depuis deux ans. *J. L., Central Falls.*—Merci, o bonne sainte Anne. *Plantagenet.*—Guérison remarquable. *Sherbrooke.*—Deux de mes enfants ont été guéris. *St-Férol.*—Plusieurs faveurs. *Dme A. C.*—J'ai été exaucé. *A. C., Maskinongé.*—J'ai été guéri dans un pèlerinage. *M. P. T., St-Sylvestre.*—Emploi obtenu. *J. M., Ottawa.*—Sainte Anne m'a tirée d'une affaire très-inquiétante. *Mlle E. B., St-Etienne de Lauzon.*—Enfant préservé d'un accident. *F. B., Fond du Lac.*—Une personne a été guérie d'un mal d'yeux. Autre maladie guérie au moyen de l'eau de la fontaine de sainte Anne. *P. C., St-Etienne des Grès.*—Préservée d'une maladie contagieuse. *J. C., St-Sauveur.*—Maladie guérie. *Q. T., Ishpenning.*—Mal de jambe guéri. *J. A. H., St-Calixte de Somerset.*—J'ai été promptement guérie d'une inflammation de poumons. *Mde C. B., St-Ephrem d'Upton.*—J'ai été guérie de

douleurs aiguës. *Abonnée.*—Guérison presque complète d'un enfant qui tombait d'épilepsie. Plusieurs faveurs. Trois conversions. Paix rétablie dans trois familles. *St Cœur de Jésus.*—Emploi trouvé. *A. D., St-Raymond.*—Faveur obtenue. *Mde A. C., St-Sulpice.*—Je souffrais beaucoup d'une blessure causée par un accident, j'ai obtenu un soulagement immédiat en m'adressant à sainte Anne. *Mde M. T., St-Marc*—Faveur obtenue. *H. P., Trois-Rivières.* Plusieurs guérisons. *A. M., St-François*—Succès dans une affaire difficile *Mde A. M., St-Jean Deschais lons.*—Mal de côté guéri. *P. L., Rigaud.*—Deux personnes guéries. Protégés contre l'incendie. *M. R., Fond du Lac.*—Mon enfant est en parfaite santé. J'ai été guérie moi-même. *Une mère, Willow City.*

RECOMMANDATIONS AUX PRIÈRES

Le triomphe de l'Eglise catholique et de notre Saint Père le Pape Léon XIII.

Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec et Nos Seigneurs les Archevêques et Evêques de la province de Québec.

Abonnés, 15 ; actions de grâces, 21 ; bonnes morts, 2 ; collèges, 3 ; conversions, 126 ; curés et paroisses, 3 ; defunts, 79 ; emplois désirés, 3 ; enfants, 11 ; entreprises, 5 ; étudiants, 353 ; famille, 9 ; grâces temporelles, 5 ; grâces spirituelles, 2 ; infirmes, 2 ; institutrice et classe, 1 ; intentions particulières, 31 ; ivrognes, 4 ; jeunes gens, 9 ; jeunes filles, 5 ; malades, 20 ; mères de familles, 5 ; patience et résignation, 3 ; peine d'esprit, 1 ; pères de famille, 3 ; personnes en danger de perdre la foi, 9 ; première communion, 1 ; protestants, 78 ; vocations, 25 ; voyageurs, 5.

La conversion de l'Angleterre, de la Russie et des États-Unis.

Les personnes recommandées à Somerset

Les personnes déjà recommandées et non encore exaucées.

La conservation de la foi chez le peuple canadien.

PRIÈRE A SAINTE ANNE.

Souvenez-vous, ô sainte Anne, vous dont le nom signifie grâce et miséricorde, qu'on n'a jamais entendu dire qu'aucun de ceux qui ont eu recours à votre protection, imploré votre assistance, ou réclamé votre intercession, ait été abandonné. Animé d'une pareille confiance, j'ai recours à vous, ô sainte Epouse de Joachim, notre bonne et tendre mère, et gémissant sous le poids de mes péchés, je me prosterne à vos pieds. Ne méprisez pas mes prières, ô sainte Mère de l'Immaculée Vierge Marie et glorieuse aieule de Jésus-Christ Notre Seigneur ; mais écoutez-les favorablement et daignez les exaucer. Ainsi soit-il.